

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2026

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 8 janvier 2026, sous la présidence de son maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

PRÉSENTS : Mmes Valérie ADEMA, Isabelle GUERY, Sylvie MARTIN, Marie-Agnès ROSSIGNOL.
MM. Laurent BERNARD, Jean-Louis FUGAIRON, Marc LOISON, Alain MAYODON, Alain PIBOULEAU, René ROQUES.

ABSENTS : Mmes Sandrine BRINGAY, Géraldine GAU, Hélène ROUZAUD et Sonia TRINCARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Valérie ADEMA.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 2026 1 09

Nombre de conseillers en exercice	15
Présents	11
Procurations	0
Votants	11

OBJET : COMMUNE MARCHÉ PUBLIC – RÉAMÉNAGEMENT DES STRUCTURES SPORTIVES SUR LE SITE DU PARC D'ESPAGNE – LOT N°11 – PEINTURE-REVÊTEMENTS MURAUX – SAS ART PEINTURE 09 – AVENANT N°1.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que le lot N°11 – peinture-revêtements muraux - du marché relatif au réaménagement des structures sportives du parc d'Espagne a été attribué à la SAS ART PEINTURE 09 pour un montant de 29 900 € HT, soit 35 880 € TTC.

Un avenant N°1 d'un montant de – 7 000 € HT, soit – 8 400 € TTC est proposé, il porte sur des plus et moins-value, à savoir :

- Retrait des prestations de peinture de façades non réalisées sur la piscine et de ratissage des plafonds avec enduits existants dans les vestiaires des tennis



- Ajout des prestations de peinture et bandes podotactiles pour signalétique PMR sur la piscine, d'enduit de rebouchage sur les quais de la piscine, d'enduit sur doublage en béton cellulaire des vestiaires des tennis et de peinture des fenêtres du local annexe des vestiaires des tennis.

Le nouveau montant du marché suite à l'avenant N°1 est de 22 900 € HT, soit 27 480 € TTC.

Monsieur le maire demande au conseil municipal de valider cet avenant N°1 de la SAS ART PEINTURE 09.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide

Article 1 : D'autoriser Monsieur le maire à signer l'avenant N°1 de la SAS ART PEINTURE 09.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de TOULOUSE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, à l'adresse suivante : 68 rue Raymond IV, 31068 TOULOUSE cedex 7 ; ou de manière dématérialisée par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit

Pour cople conforme – au registre sont les signatures

Ax-les-Thermes, le 17 janvier 2026

**Le maire
Dominique FOURCADE**

**La secrétaire de séance
Valérie ADEMA**





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 01

EXE 10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Mairie d'Ax les Thermes

Place Roussel

09110 AX LES THERMES

Tél. : 05 61 64 20 21

email :

SIRET :

B - Identification du titulaire du marché public.

(Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.)

SAS Art Peinture 09

09400 TARASCON SUR ARIEGE

Tél.: 09 79 09 71 30

email : artetpeinture09@gmail.com

C - Objet du marché public.

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Réaménagement des structures sportives sur le site du Parc d'Espagne

Parc d'Espagne

09110 AX LES THERMES

LOT N° 11 - PEINTURE - REVÊTEMENTS MURAUX

■ Date de notification du marché public : 28/11/2023

■ Durée d'exécution du marché public: 15 mois ou 485 jours

■ Montant initial du marché public :

Taux de la TVA : 20,00 %

Montant HT : 29 900,00 €

Montant TTC : 35 880,00 €



D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Avenant 01 :

Plus et moins value

- Retrait des prestations :

- > de peinture de façades non réalisées sur la piscine
- > de ratissage des plafonds avec enduits existants dans les vestiaires Tennis

- Ajout des prestations :

- > de peinture et bandes podotactiles pour signalétique PMR sur la piscine
- > d'enduit de rebouchage sur les quais de la piscine
- > d'enduit sur doublage en béton cellulaire des vestiaires Tennis
- > de peinture des fenêtres du local annexe des vestiaires Tennis

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

X Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : - 7 000,00 €
- Montant TTC : - 8 400,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : - 23,41 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 22 900,00 €
- Montant TTC : 27 480,00 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Kévin VAQUIE directeur	TARASCON SUR ARIEGE	

SAS ART & PEINTURE 09
28 Bis Avenue de Sabart
09400 TARASCON SUR ARIEGE
TEL 06 83 08 85 90 - 06 76 94 73 35
@ : artpeinture09@gmail.com
N° Siret 822 881 439 00019

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A *P. L. Hennes*, le 26/01/2026

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)





G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

- En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

"Reçue à titre de notification copie du présent avenant"

A.TARASCON.SUR.AIREGE, le 29 janvier 2026

Signature du titulaire

SAS ART & PEINTURE 09

28 Bis Avenue de Sabart

09400 TARASCON SUR ARIEGE

TEL 06 83 68 85 90 - 06 76 94 73 35

@ : sasartpeinture09@gmail.com

N° Siret 822 881 439 00019

- En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

Coller ci-dessous l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre)

- En cas de notification par voie électronique :

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre)

Date de mise à jour : 01/04/2019.